

Animateurs vacataires Accueils de loisirs

Vous avez le goût du travail en équipe ? Vous êtes créatif, dynamique et souhaitez favoriser l'épanouissement de l'enfant ? Ce métier est fait pour vous. Avant et après l'école, durant le temps de restauration, les mercredis et pendant les vacances scolaires, le métier d'animateur offre de nombreuses possibilités.

Mis en ligne le 31 août 2023

Placé(e) sous l'autorité du directeur/directrice périscolaire, vos missions sont les suivantes :

Missions principales

- > Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- > Elaborer des projets d'activités en lien avec le projet pédagogique de la structure et le projet éducatif de la Ville
- > Animer des activités dans les domaines artistiques, culturels, sportifs ainsi que des ateliers d'éveil à la citoyenneté et à l'écologie
- > Proposer des projets innovants en faisant preuve d'une grande créativité
- > Favoriser l'épanouissement des enfants, être à leur écoute et se rendre disponible pour eux
- > Favoriser une ambiance de travail positive et collaborative afin de faciliter le travail en équipe
- > Respecter la réglementation en vigueur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les consignes de travail
- > Favoriser et entretenir des relations cordiales et professionnelles avec les parents et les différents partenaires (élus, écoles, prestataires)

Diplômes, compétences et qualités requises

BAFA et/ou équivalence diplôme des métiers de l'animation et/ou expériences professionnelles auprès des enfants

Qualités relationnelles et pédagogiques

Sens de l'organisation et de la rigueur

Ponctualité indispensable

Sensibilité à l'accueil des enfants porteurs d'un handicap

Sens des responsabilités

Conditions de recrutement

Temps de travail aménageable (partiel ou complet), en maternelle et en élémentaire, en fonction de vos disponibilités :

Du lundi au vendredi :

accueil du matin, de 7h45 à 8h30

pause méridienne, de 11h30 à 13h30

temps du soir (accueil pour les maternelles ou études pour les élémentaires), de 16h30 à 18h30

mercredi toute la journée

vacances scolaires

Evolution et formations possibles au sein de la collectivité

Postes ouverts notamment aux étudiants et jeunes diplômés / à pourvoir rapidement



**Animateurs vacataires Accueils de loisirs
s 2023 (.PDF, 272Ko)**

▶ POSTULER EN LIGNE

▾ TÉLÉCHARGER



☰ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS